

ITinSell Software
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 €
Siege social : 61 rue Sully
69006 Lyon
504 497 132 RCS LYON

(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUILLET 2024

...

SIXIEME RESOLUTION (Démission du Président)

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Julien FIETTE de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale, conformément à la demande du Monsieur Julien FIETTE, décide de le dispenser du formalisme et du préavis de six mois prévus à l'article 15.3 des statuts de la Société.

Elle lui donne en outre quitus pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION (Nomination d'un Président)

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, la société :

AO2B
Société à responsabilité limitée au capital de 383.000 €,
Siège social 61 rue Sully - 69006 Lyon
539 056 200 RCS LYON
représentée par son gérant Monsieur Julien FIETTE

Monsieur Julien FIETTE, représentant de la société AO2B ainsi nommée, accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Il sera statué ultérieurement sur la rémunération de ses fonctions. Il pourra être remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION (Nomination d'un Directeur Général)

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Julien FIETTE
Né le 22 juillet 1986 à Saint Martin d'Hères (38)
De nationalité française
Demeurant 72 B rue Anatole France 69100 Villeurbanne

Le Directeur général disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Monsieur Julien FIETTE ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Il sera statué ultérieurement sur la rémunération de ses fonctions. Il pourra être remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION (Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
LE PRESIDENT
M. Julien FIETTE

DocuSigned by:

Julien FIETTE

48144761D7EF493...

M. Julien FIETTE

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

DocuSigned by:

Julien FIETTE

48144761D7EF493...

La société AO2B

Monsieur Juline FIETTE

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

DocuSigned by:

Julien FIETTE

48144761D7EF493...